



RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°923 A AUBIGNY SUR NÈRE

Le Conseil Départemental du Cher et la Commune d'Aubigny sur Nère vont réaliser des travaux **de réfection de la chaussée de la route départementale 923** (Avenue du Parc des Sports) dans l'agglomération d'Aubigny, du numéro 80 à la ruelle des Quilles.

Ces travaux, d'une durée prévisionnelle de trois mois, se dérouleront **du 20 juillet au 23 octobre 2020**.

La Commune d'Aubigny-sur-Nère va réaliser et financer :

- l'assainissement pluvial,
- l'enfouissement des réseaux secs,
- la reprise des trottoirs et des bordures.

Pour sa part, le Département va réaliser :

- les terrassements,
- la couche de chaussée,
- la couche de roulement en enrobés.

La circulation sera déviée pendant toute la durée des travaux, de jour et de nuit.

Le coût pour le Département s'élève à 70 000 €.

Maîtres d'ouvrage :

Département du Cher, représenté par la Direction des routes
Commune d'Aubigny-sur-Nère

Maître d'œuvre des travaux départementaux : CGR Nord

Entreprises :

- Cassier pour les travaux communaux
- Axiroute pour les travaux départementaux

**Le Conseil Départemental du Cher vous invite à la prudence
et vous remercie de votre compréhension**

Site Internet : Inforoute18.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322
18023 BOURGES CEDEX

Contact presse : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96
sandrine.pain@departement18.fr

Communiqué de presse
Mercredi 8 juillet 2020

